

## Réunion du 25 avril 2022

Absent et excusé : Jacques COUTURAS  
Secrétaire de séance : Valérie BERGON

### Hostellerie de la Vallée :

Emprunt à contracter : comme indiqué lors de la dernière réunion, il est proposé un emprunt de 200 000 € (sur 18 ans) au taux de 1,74 % auprès du CRCA. Les banques n'ont plus le droit désormais de prêter à taux fixe au-delà de 8 ans d'emprunt pour les collectivités. Seuls les taux variables seront proposés.

Le conseil délibère favorablement sur la proposition d'emprunt à 200 000 € à taux fixe (1.74%) sur 18 ans (échéance trimestrielle de 3 241,44 €). Cet emprunt ne sera pas finalisé avant que les travaux ne débutent.

La Préfecture aurait validé la proposition de Tulle Agglo de retenir, au titre de la DSIL, les travaux autres que ceux liés à la rénovation énergétique, pour un montant d'environ 100 000 €.

D'après l'estimatif de l'architecte Henry TURLIER, les dépenses totales hors taxes seraient de 734 400 € (dont 122 400 € de divers et imprévus) ; les recettes comprendraient : 484 000 € de subventions estimées, sans comptabiliser l'aide du département pour les travaux autres que ceux liés à l'économie d'énergie.

Lors de la dernière réunion avec l'architecte, celui-ci a présenté des échantillons avec les panneaux de bois recyclés pour l'isolation extérieure. Nous sommes dans l'attente d'un avis des bâtiments de France concernant ce matériau, or, il y a urgence. Le maire se plaint de la lenteur de l'architecte.

### Parc du castel :

Le maire présente un devis complémentaire de l'entreprise MADELMOND pour une main courante en chêne raboté sur le pourtour de la tonnelle et au-dessus du gouffre de la Redole (732 €) et pour le rajout de 2 lisses sur main courante des escaliers (1 240 €) des jardins. Le conseil valide.

### Snack-bar :

L'entreprise MADELMOND pose actuellement les garde-corps et les mains courantes prévus dans le cadre de l'aménagement des abords.

Le candidat retenu pour la reprise a du retard (sa formation est prévue début mai).

### Voirie :

Jean-Jacques MONTEIL signale que JB TABARD de Tulle Agglo, prévenu des investissements arrêtés lors de la dernière réunion, demande d'abandonner les travaux de revêtement sur la VC de Lavergne. Celle-ci sera prise en charge par la programmation sur la ville de Tulle. Il propose en échange que la commune prenne en charge des emplois partiels sur la VC n°6 (route du Cinier) dans le secteur dégradé après l'Estuflet (virage en « épingle à cheveux »). Jean-Jacques a demandé un devis à l'entreprise MALET (3 043,92 € HT). Le conseil donne son accord.

Au sujet de la programmation de TULLE'AGGLO, JB TABARD a pris acte du choix formulé par les élus. Au sujet de la VC de la Maisonneuve, la traversée du lotissement sera intégrée. Pour la portion prévue de la VC de Freyssinges, il est programmé si possible un revêtement en enrobé.

Par ailleurs, l'entreprise SIORAT intervient pour le revêtement de la VC n°8 conduisant aux Angles depuis la Croix d'Assou.

#### PLU :

Le maire précise que la consultation a été lancée le 13 avril dernier auprès de bureaux d'études : DEJANTE à Malemort, GIE Territoire + à Toulouse, URBACTIS à Montauban, URBAPOP à Montauban et BERGERON VILLENEUVE en Haute-Vienne. Fin de la consultation le jeudi 5 mai à 17 heures.

URBAPOP a déjà prévenu qu'il ne répondra pas, car il a un agenda trop chargé.

#### Affaires diverses :

- Loyer appartement Cornet au Bourg (derrière l'église) : 36 m<sup>2</sup> : 1 pièce à vivre, 1 chambre, 1 SDB + 1 pièce mansardée. Une annonce sera déposée sur « le bon coin » et sur le site de la commune. Le conseil fixe le loyer à 230€/mois.
- Achat de tables/bancs pique-nique à mettre dans le jardin de la cure. Nécessité de 2 tables et 1 poubelle. Offre de la société COMAT et VALCO pour 1050 € HT. Le conseil charge le maire de finaliser cette acquisition.
- Achat d'armoires basses pour l'école de la Maison-Brûlée. Devis de 727.66 € TTC pour 2 petites armoires à rideaux de la société DEMAILLY à Tulle. Valérie BERGON se mettra en rapport avec la professeure des écoles pour la finalisation de cette demande.
- Forum des associations : le maire rend compte d'une réunion, le 22 avril dernier, avec l'ensemble des responsables des associations de la commune, en vue d'organiser un forum des associations sur la place de la mairie, le 12 juin, jour des élections législatives. C'est un bon moyen pour faire connaître les associations de la commune aux habitants.
- Commission information : elle se réunira le mercredi 4 mai à 17h30 pour la préparation du bulletin municipal.
- Le maire rappelle que depuis le 1er janvier, il y a possibilité d'informatiser les déclarations préalables, les permis de construire, ...
- Elise NOILLAC demande des nouvelles sur le projet d'implantation d'un château d'eau dans le secteur d'Orliaguet : le maire précise qu'il n'a pas d'autres informations du syndicat des eaux du Puy des Fourches ; par contre, le bureau SOCAMA a déposé une déclaration d'intention de travaux sur le secteur programmé initialement (parcelle boisée).
- Elise NOILLAC s'inquiète de la réforme du schéma de collecte des déchets : le maire rappelle le calendrier énoncé par TULLE'AGGLO ; il va reprendre l'attache d'Audrey PAREL, responsable, pour d'autres précisions.
- Gérard TOURNEIX s'inquiète de la volonté des pouvoirs publics de vouloir faire disparaître les petites unités de production d'eau potable ; Jérôme BOURDEIX regrette qu'il ne soit pas pris plus en compte la sécurisation des réseaux existants qui sont vieillissants.
- Francine LESCURE signale que le mur d'enceinte du cimetière, en bordure de la RD 53, présente quelques dégradations ; elle s'inquiète de la sécurité sur une main courante existante en contrebas du château.